

PROJET ASSOCIATIF 2026 - 2030

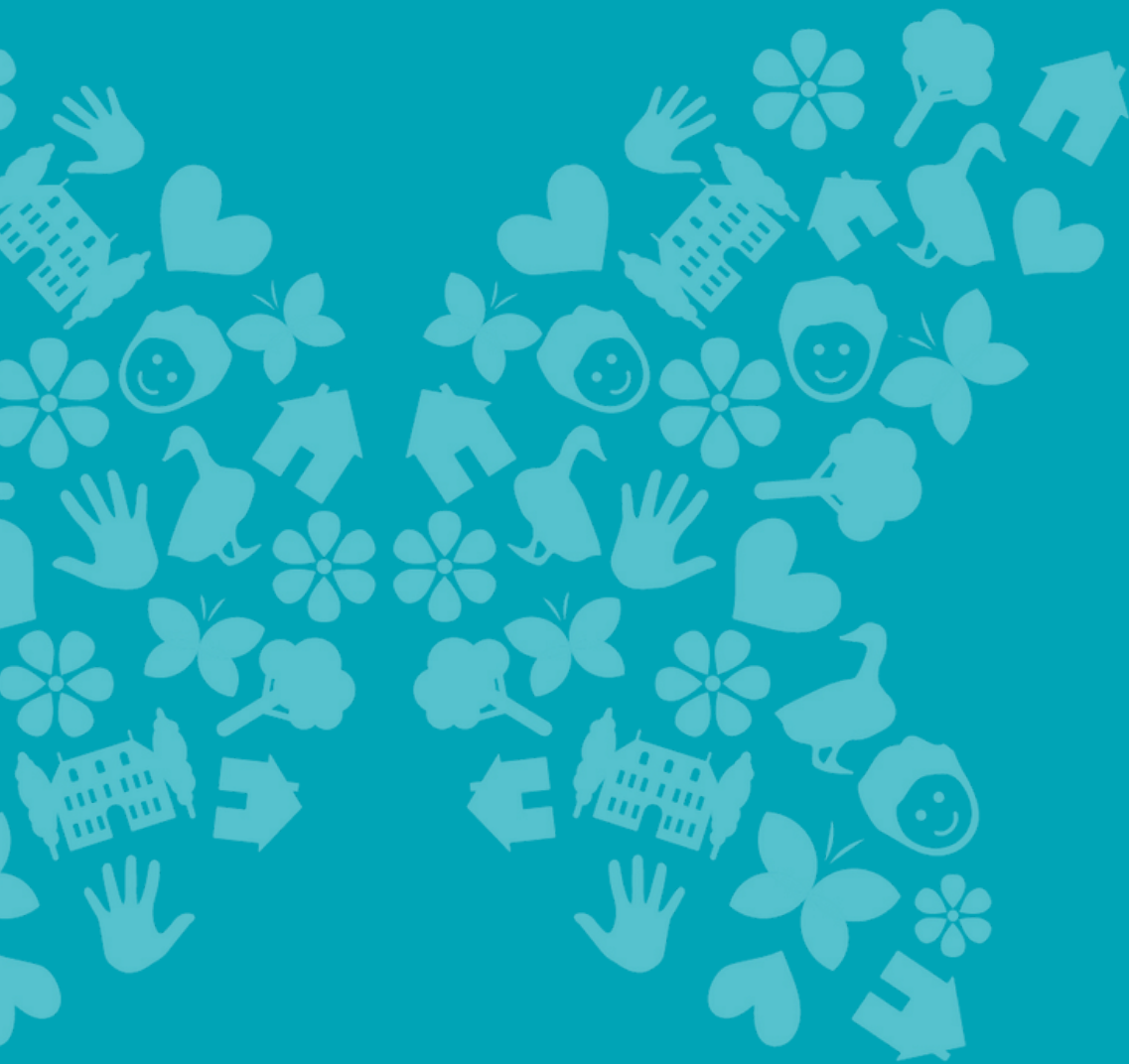
# AVEC LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES, UNISSONS NOS ENGAGEMENTS POUR DEMAIN



LES  
PAPILLONS BLANCS  
DE BERGERAC

L'association les Papillons Blancs de Bergerac remercie toutes les personnes accompagnées, les familles, les professionnels et les partenaires qui ont contribué à ce projet associatif.

Elle remercie également le Cabinet Ellyx pour son accompagnement tout au long de son élaboration.



Le projet associatif 2026-2030 a été validé à l'unanimité par l'assemblée générale des Papillons Blancs de Bergerac réunie le 24 juin 2026.

# Sommaire

L'éditorial de la présidente	p 4
Le mot du directeur général	p 5
Bilan du précédent projet associatif	p 6
Présentation de l'association	p 7
Nos principes d'actions	p 8
Nos valeurs	p 11
La réécriture du projet associatif	p 13

## LES ORIENTATIONS 2026-2030

<b>Améliorer l'individualisation des parcours</b>	p 15
<b>Renforcer l'engagement des familles</b>	p 21
<b>Poursuivre la transformation de l'offre, en adaptant les réponses aux besoins</b>	p 27
<b>Développer les coopérations pour rendre la société plus inclusive</b>	p 33
<b>Faire évoluer notre organisation pour la rendre plus résiliente</b>	p 39

## CONCLUSION

Les engagements du conseil d'administration pour faire vivre le projet associatif	p 45
---	------

## POUR ALLER PLUS LOIN

La déclinaison du projet stratégique en projet opérationnel	p 46
L'organisation opérationnelle à venir	p 47

## ANNEXES

Liste des commissions associatives	p 48
Glossaire	p 50

# L'éditorial de la présidente

Ce projet associatif constitue notre feuille de route pour les prochaines années. Il affirme nos valeurs et notre volonté d'agir collectivement. Il est issu de la quadruple expertise, la rencontre entre les personnes accompagnées, les familles, les professionnels et les partenaires. Il doit nous guider dans nos relations avec les autorités, nos différents interlocuteurs, tout en affirmant notre posture ferme face aux défis actuels.

Depuis 1967, notre association de parents et d'amis s'est construite sur une conviction inébranlable : **le droit fondamental de nos enfants à une vie digne, respectée et pleinement citoyenne**. Aujourd'hui, en tant que Présidente, je mesure le chemin parcouru, mais je vois aussi l'urgence des combats qu'il nous reste à mener. Notre projet associatif n'est pas un simple document administratif ; **c'est le manifeste de notre détermination**.

## Un héritage de lutte, une pérennité à conquérir

Fondée par des parents, notre association a toujours puisé sa force dans le professionnalisme, la bienveillance et l'entraide. Cependant, nous ne pouvons nous reposer sur nos acquis. La pérennité de notre action est un enjeu crucial. Elle exige de nous une capacité d'adaptation sans faille face aux nouvelles réformes.

## Réveiller l'engagement familial

L'Association peine aujourd'hui à maintenir ce lien vital avec les jeunes familles. Pourtant, l'engagement des parents est le moteur de notre vie associative. J'en appelle à une mobilisation collective : nous avons besoin de votre voix, de votre force et de votre présence pour peser dans les débats et garantir l'avenir de nos enfants, de nos frères et sœurs.

## Faire face à la transformation de l'offre dans le respect de nos statuts

Le contexte actuel nous impose de transformer radicalement nos modes d'accompagnement. Cette mutation n'est pas une option, c'est un devoir d'adaptation pour répondre aux besoins réels, et non l'inverse.

- Nous serons d'une vigilance absolue pour les personnes les plus vulnérables.
- Nous nous battons pour que les handicaps les plus lourds ne soient jamais les oubliés des réformes.
- Nous devons renforcer l'individualisation des parcours : ce sont les structures qui doivent s'adapter aux souhaits et aux capacités de nos enfants, et non l'inverse.

## Innover pour exister

Pour rendre notre société plus juste, nous devons renforcer la coopération entre tous les acteurs : les personnes accompagnées, les familles, les professionnels et les partenaires. Nos établissements doivent être des fers de lance de l'innovation sociale pour permettre à chacun de prendre sa place ordinaire dans la cité.

Face aux défis qui nous attendent, nous resterons debout, unis par la transparence et la solidarité.

**C'est ensemble et engagés que nous construirons cet avenir plus solidaire !**

*Sylvie Lasserre, présidente*

# Le mot du directeur général

## UNIS ET ENGAGÉS, INVENTONS NOTRE AVENIR ENSEMBLE !

Un nouveau projet associatif est toujours un marqueur de la vitalité, de l'ambition et de l'implication de tous au sein d'une association.

Dire que la construction de ce projet associatif 2026-2030 des Papillons Blancs de Bergerac a été collégiale ne serait pas suffisant.

En effet, elle fut bien plus que cela : **la co-construction a été totale et a mobilisé massivement pour la première fois quatre domaines d'expertise : les parents, les professionnels, les personnes accompagnées et les partenaires.** Près de 350 personnes ont participé à la conférence inaugurale, à des tables rondes et/ou à des temps d'échanges (voir page 13) sur plusieurs mois. L'engouement a été tel que nous avons dû malheureusement parfois refuser des inscriptions. C'est dire !

**Vous l'aurez compris, ce projet nous ressemble et nous rassemble.** Il éclaire d'ambitions politiques les actions que nous aurons à mener demain. Les synthèses ont été riches, les propositions nombreuses et variées et les interventions de chacune et chacun toujours pertinentes.

Cinq orientations sont nées de nos travaux, dans lesquels près d'une centaine de personnes accompagnées ont pris la parole et donné leur avis. Vous retrouverez également tout au long du document des témoignages issus de la « quadruple expertise » et ils viennent confirmer qu'unis nous sommes plus forts pour atteindre nos objectifs.

Avec l'accompagnement de l'agence ELLYX (société coopérative et participative en innovation sociale) que nous remercions, et avec les très nombreux retours de satisfaction que nous avons eus, nous avons été confortés dans l'idée que **« partager pour mieux construire est une clé pour l'avenir ».**

Malgré un contexte socio-économique difficile, le conseil d'administration et l'assemblée générale ont fait le choix de rester audacieux et pleinement engagés au service de nos missions d'intérêt général. Cette volonté vise à rendre la société plus inclusive et à adapter nos accompagnements au plus près des besoins des personnes en situation de handicap, dans un contexte de transformation de l'offre médico-sociale.

**Les Papillons Blancs de Bergerac s'engagent et actent** ainsi une détermination à défendre les plus fragiles en s'appuyant pour cela sur l'excellence de la qualité d'accompagnement que soulignent les évaluations de la haute autorité de santé (HAS) au sein de nos établissements.

**Ceci me permet d'adresser aux équipes et aux professionnels mes remerciements pour leur engagement constant et rempli de valeurs.**

Je vous souhaite une lecture agréable de ce nouveau projet associatif, porteur de sens et d'avenir.

*Michaël Jaud, directeur général*

# Bilan du précédent projet associatif

*Au cours de la dernière programmation associative, les Papillons Blancs de Bergerac ont travaillé sur quatre volets principaux, directement inspirés du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) négocié avec l'ARS et le Conseil départemental de Dordogne.*

L'**appropriation de ce projet associatif** par les administrateurs, les familles, les professionnels, les personnes accompagnées et les partenaires n'a pas toujours été simple et a parfois pu susciter des incompréhensions réciproques, voire des frustrations, chez les familles notamment. Du côté des professionnels, nous n'avons pu que constater un manque d'incarnation des fiches actions du CPOM et des orientations du projet associatif. Néanmoins, **la participation active des forces vives de l'association a permis de lui donner corps**, en le remodelant et en le faisant évoluer sans cesse, au profit de la qualité de vie des personnes accompagnées et de leurs proches.

Le premier volet relatif au **développement des accompagnements fondés sur l'inclusion** des personnes accompagnées par l'association a été porteur d'un certain nombre de réussites. Les actions relatives à la vie affective et sexuelle, à l'handiparentalité, à la représentation interne, à l'accompagnement des parcours d'emploi... ont permis de renforcer le pouvoir d'agir des personnes. En outre, nous avons engagé **des actions structurantes en matière de transformation de l'offre éducative**, avec l'ouverture d'un Dispositif d'accompagnement médicoéducatif (DAME), **et de l'offre de logement** (plan habitat et ouverture de logements en milieu ordinaire). Les services de l'association, tels que le SAVS, le Samsah ou le SIPB, contribuent activement à l'accompagnement des personnes vers l'inclusion dans le milieu ordinaire. Enfin, des actions ont été portées pour **accompagner la mobilité des personnes** (diagnostic mobilité, accompagnement au passage du code de la route).

Le deuxième axe du projet associatif, défendant l'importance **des approches populationnelles par type de handicap**, a également été marqué par **des réussites importantes pour la qualité de vie** des personnes accompagnées et des aidants. Nous avons porté de nombreuses actions pour adapter les établissements à des nouveaux besoins et les aider à mieux accompagner les publics avec des pathologies diverses.

Cependant, au regard de l'ambition affichée par le précédent projet associatif, et en dépit de quelques réalisations signifiantes pour l'accompagnement des personnes atteintes d'un trouble du spectre de l'autisme

(TSA), nous avons conscience que les actions engagées pour ces publics ont été insuffisantes pour répondre à leurs besoins.

Nous avons également déployé de nouveaux partenariats pour mieux accompagner les parcours santé de nos résidents et développé la téléconsultation.

Nous avons **développé l'offre d'accompagnement des aidants**, avec une offre de formation et les moyens humains placés sur l'animation des cafés des parents. En parallèle, nous avons **commencé à travailler sur la question globale du répit**.

Notre association s'est également positionnée comme **un acteur-clé de la « réponse accompagnée pour tous » (RAPT)** : engagement dans les comités de suivi de parcours avec une ouverture à ses partenaires, innovations de services pour apporter des réponses aux besoins non satisfaits, participation aux différentes instances départementales et territoriales de la démocratie sanitaire, etc. À titre d'exemple, nous pouvons citer la création d'une équipe mobile expérimentale pour les personnes vieillissantes à Monpazier.

Enfin, nous avons porté de nombreuses actions, pour maintenir **une gestion performante et un management par la qualité**. Nous nous sommes ainsi engagés dans une démarche de certification Handeo du Samsah. Nous avons aussi poursuivi notre virage numérique, avec la mise en conformité RGPD, le déploiement et l'acculturation des équipes salariées à de nouveaux outils logiciels, le recrutement d'un préventionniste à temps plein, etc. L'association s'est également engagée dans un travail de restructuration et d'optimisation de ses moyens et de son patrimoine, à travers différentes actions : regroupement des achats, recrutement d'un technicien patrimoine, etc.

Nous avons maintenu **un effort constant sur les enjeux de responsabilité sociale et environnementale**. Certains établissements ont développé des pratiques exemplaires en matière d'approvisionnement alimentaire ; nous avons élaboré une charte RSE sur notre site de Brousse... De manière générale, nous nous sommes également saisis des enjeux de réduction de notre empreinte énergétique et environnementale, par des investissements ciblés sur l'amélioration de la résilience de certains de nos établissements ou l'amélioration de notre politique de gestion et de tri des déchets.

## Présentation de l'association

L'association les Papillons Blancs de Bergerac a été créée en 1967 par des parents et amis de personnes en situation de handicap mental et troubles associés. Sont considérées comme personnes en situation de handicap mental les personnes qui ont un retard global des acquisitions et une limitation des capacités adaptatives et qui ont des difficultés durables à se représenter elles-mêmes, qu'il s'agisse notamment de déficience intellectuelle ou cognitive, de polyhandicap, d'autisme, d'infirmité motrice-cérébrale et de handicap psychique stabilisé.

### Sa vocation est :

- Apporter aux personnes en situation de handicap et aux familles l'appui éducatif, moral et matériel dont elles ont besoin tout au long de leur vie,
- Mettre en œuvre tous les moyens nécessaires au meilleur développement éducatif, moral, physique ou intellectuel des personnes en situation de handicap ; promouvoir, s'intéresser, gérer, si nécessaire, tous établissements et services indispensables pour favoriser leur plein épanouissement,
- Assurer la représentation en justice et la défense des droits des personnes en situation de handicap,
- Tenir régulièrement informés, par une communication adaptée, les familles, les élus, les autorités et les médias,
- Favoriser tout partenariat en lien avec l'objet de l'association,
- Favoriser et participer à la recherche (médicale, paramédicale, sociale ainsi que les nouvelles technologies, ...).

L'association accompagne aujourd'hui plus de 1000 enfants et adultes dans 25 établissements, dispositifs et services médicosociaux dont deux établissements expérimentaux (le foyer le Pont et le foyer Jacques Delprat). L'association a le statut de parrain du GEM le Tremplin.

**6**  
dispositifs

**5**  
services

**13**  
établissements  
dont un siège social

**1**  
entreprise  
adaptée

# Nos principes d'actions



Faire primer  
l'accompagnement des  
**personnes** sur la  
dimension économique



Être à l'écoute  
des besoins de  
chacun



Apporter des réponses  
**adaptées** aux besoins des  
personnes accompagnées  
par l'association



Défendre l'enseignement  
et l'apprentissage tout au  
long de la vie



Défendre le droit à la  
**différence**, être un refuge  
pour les personnes  
empêchées



Promouvoir  
**l'inclusion** sous  
toutes ses formes



Renforcer le pouvoir d'agir et  
**accompagner l'autodétermination**  
des personnes en situation de  
handicap



Porter une **vision**  
**partagée**



Faire perdurer **l'innovation**,  
être visionnaire



Protéger les valeurs du  
**mouvement parental**



Faire de notre association **un espace**  
**d'échanges et de rencontres** pour les  
familles, les professionnels, les personnes  
accompagnées et nos partenaires

Pour mener à bien ses missions, l'association s'appuie à la fois sur une organisation associative et sur une organisation opérationnelle.

## L'organisation associative

**Les adhérents** sont les personnes qui paient une cotisation pour adhérer à l'association. Ils sont en majorité des parents, au sens large du terme, de personnes en situation de handicap. Les adhérents non parents sont appelés « amis ». Les adhérents participent à l'assemblée générale et votent les orientations de la politique associative. Ils peuvent être actifs au sein de l'association par leur participation à des commissions thématiques et par du bénévolat en soutien aux actions portées par les professionnels.

**L'assemblée générale** est composée de tous les adhérents de l'association. Seuls les membres physiques N et N-1 à jour de leur cotisation ont droit de vote. Chacun dispose d'une voix et peut être porteur de 2 mandats de vote au maximum. Peuvent également assister aux assemblées générales toutes les personnes invitées par le conseil d'administration à des titres divers.

L'association est administrée par un **conseil d'administration** composé d'au moins 15 membres et de 30 membres maximum, par les adhérents lors de l'assemblée générale. Il réfléchit, agit et s'implique en faveur des personnes accompagnées. Il détermine les orientations stratégiques de l'association. Le conseil d'administration est responsable de la gestion de l'association. Il délègue à un directeur général le fonctionnement global de l'association.

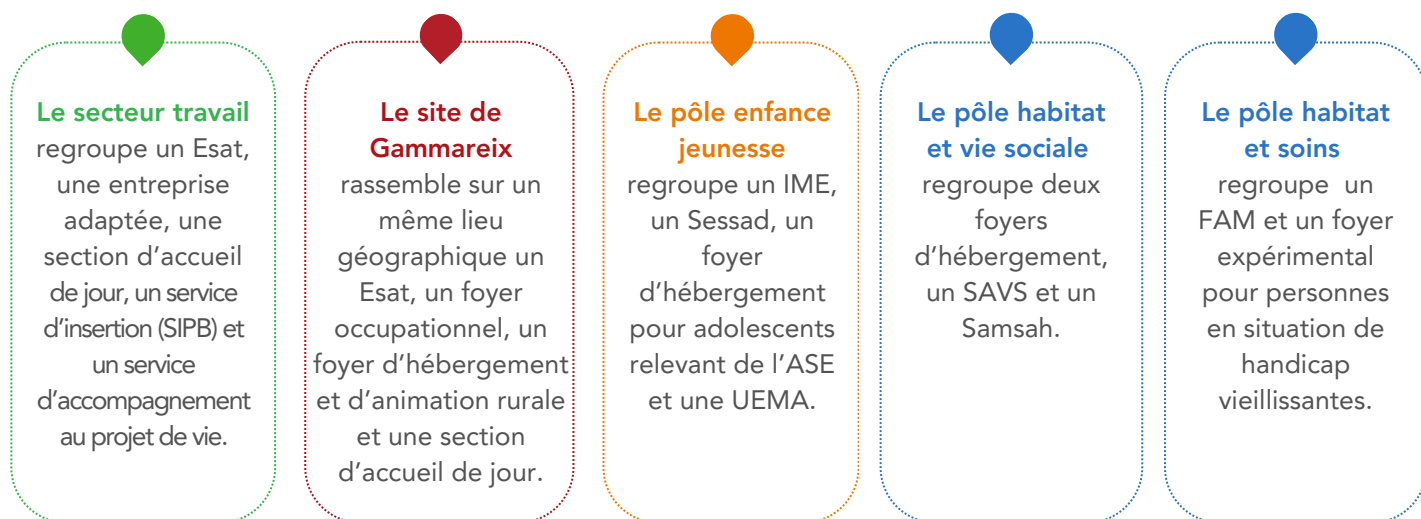
Déterminer les orientations politiques d'une association, c'est définir les valeurs et les combats de l'association, veiller à la cohérence entre ces valeurs et les actions menées, orchestrer la mise en application du projet associatif, le développement de l'association (regroupement d'associations, ouverture d'établissements, grands travaux, constructions...), gérer son image et son attractivité.

Le conseil d'administration élit **son bureau**, parmi ses membres. Le bureau est composé au minimum de 5 personnes et au maximum de 12 personnes, et comprend un président, deux vice-présidents, un secrétaire, un secrétaire adjoint, un trésorier et un trésorier adjoint.

Adhérents et professionnels se réunissent dans des **commissions associatives ou techniques**. Ce sont des lieux de concertation, de propositions et d'aide à la décision pour le conseil d'administration et la direction générale (**liste des commissions en pages 48-49**).

## L'organisation opérationnelle actuelle

L'organisation opérationnelle a une fonction d'articulation entre l'instance politique qu'est le conseil d'administration et les professionnels. Les établissements et services de l'association sont actuellement répartis en pôles, dirigés par des directeurs :

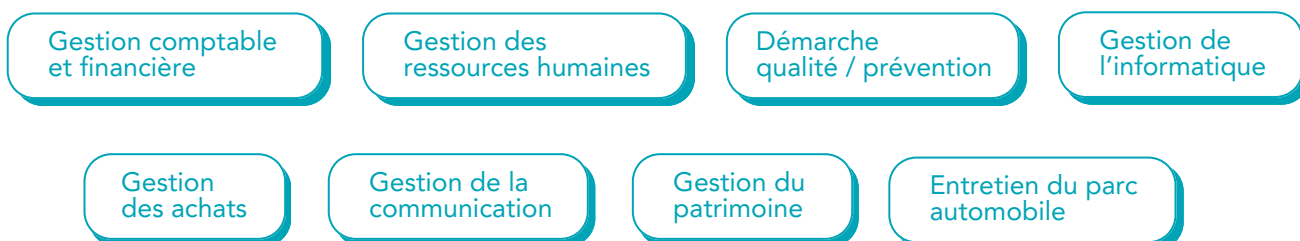


En complément, l'association vient d'obtenir une réponse positive pour la création d'une plateforme de services intégrés co-portée par l'Apei Périgueux. Ainsi les deux associations se partagent le territoire de la Dordogne sur 3 dispositifs :

Un pôle ressources Handicap, une plateforme d'Accompagnement et de Répit, et, à terme, l'intégration des deux équipes mobiles pour personnes handicapées vieillissantes déjà à l'œuvre dans les deux associations.

Cette plateforme complète les autres dispositifs départementaux déjà présents aux Papillons Blancs de Bergerac : le dispositif emploi accompagné porté par le SIPB et le dispositif DAPPV porté par le service RMTP.

L'association dispose d'un siège social qui coordonne l'organisation des établissements et services et met en œuvre la politique associative, assurant une cohérence entre le politique et le technique. Placé sous l'autorité du directeur général, il regroupe plusieurs fonctions support et missions associatives :



# Les valeurs de notre association

## Dans notre association :

### Bienveillance

Démarche volontaire et collective visant à promouvoir le respect, l'écoute et le bien-être des personnes accompagnées.

La bienveillance implique une attention constante à leurs besoins, à leur dignité et à leur autonomie, en s'appuyant sur une culture de respect mutuel et d'amélioration continue des pratiques.

### Confiance

Croyance en la fiabilité, l'intégrité et la compétence des personnes et des institutions.

La confiance est essentielle pour établir des relations ouvertes et sécurisantes entre personnes accompagnées, familles, professionnels et partenaires, favorisant ainsi un accompagnement respectueux et efficace.

### Engagement

Implication active, consciente et durable au service d'un projet commun.

L'engagement se manifeste par la mobilisation des familles, des professionnels et des partenaires pour défendre les droits, améliorer l'accompagnement et construire une société plus inclusive pour les personnes en situation de handicap et leur famille.

### Entraide

Dynamique de soutien réciproque entre personnes, fondée sur la bienveillance, la confiance et la volonté de faire face ensemble aux difficultés.

L'entraide renforce les liens entre familles, personnes accompagnées et professionnels, et contribue à une communauté solidaire et engagée.

### Loyauté

Fidélité aux valeurs, aux engagements et aux personnes avec lesquelles on agit.

La loyauté se traduit par une attitude honnête et respectueuse envers les personnes accompagnées, les familles, les professionnels et les partenaires, dans un esprit de coopération et de confiance réciproque.

## Dans notre association :

### Partage

Volonté de construire ensemble en mettant en commun savoirs, expériences, responsabilités et décisions.

Le partage renforce les liens entre familles, professionnels et personnes accompagnées, au service d'un accompagnement plus juste, cohérent et humain.

### Professionalisme

Ensemble des attitudes, compétences et comportements attendus dans l'exercice d'une mission.

Le professionnalisme se traduit par l'engagement, la rigueur, le respect des personnes accompagnées et de leurs droits, ainsi que par une coopération de qualité entre professionnels, familles et partenaires.

### Respect

Reconnaissance de la dignité, des droits et de la singularité de chaque personne.

Le respect guide les relations entre personnes accompagnées, familles, professionnels et partenaires, en favorisant l'écoute, la considération mutuelle et le refus de toute forme de discrimination ou de maltraitance.

### Solidarité

Lien d'entraide et de responsabilité partagée entre personnes, fondé sur la reconnaissance de la vulnérabilité et de l'interdépendance de chacun.

La solidarité s'exprime par le soutien mutuel entre familles, professionnels et personnes accompagnées, au service de l'inclusion et du respect des droits de tous.

### Tolérance

Attitude d'ouverture et de respect envers les différences, qu'elles soient culturelles, sociales, ou liées au handicap.

La tolérance favorise l'acceptation de la diversité des personnes accompagnées, des familles et des professionnels, contribuant à un environnement inclusif et bienveillant.

### Transparence

Attitude fondée sur la clarté, la sincérité et l'accessibilité de l'information.

La transparence favorise la confiance mutuelle, permet une participation éclairée des familles et des personnes accompagnées, et garantit une gouvernance responsable.

# La réécriture du projet associatif

## Une concertation ouverte

Nous sommes une association ancrée dans son territoire, croyant à la force des coopérations internes et externes pour répondre aux besoins des familles qui la sollicitent et des personnes qu'elle accompagne.

La réécriture de notre projet associatif s'est donc naturellement inscrite dans une démarche d'ouverture et de mobilisation de la quadruple expertise.

## La quadruple expertise, qu'est-ce que c'est ?



La **quadruple expertise\***, dans le réseau Unapei, désigne la reconnaissance et l'articulation des savoirs issus :

- des personnes accompagnées,
- de leurs proches,
- des professionnels,
- et des partenaires institutionnels ou territoriaux.

Elle constitue un socle pour construire ensemble **des réponses plus justes, plus pertinentes et plus durables**, dans une logique de participation, d'amélioration continue et d'inclusion.

*\* On parle aussi des 4P : personnes accompagnées, parents, professionnels et partenaires.*

## Déroulé de la démarche

### 1 atelier de cadrage de l'ambition

Février 2025

Avec les membres du Conseil d'administration et du comité de direction  
→ Définition des valeurs, principes d'action et principaux objectifs du futur projet associatif

### 1 journée de lancement

Avril 2025

Avec les représentants de la quadruple expertise  
→ Apports théoriques et pratiques autour des enjeux d'inclusion  
→ Formulation d'objectifs à atteindre et proposition d'actions pour 18 thématiques du projet associatif

### 3 ateliers d'identification d'actions à porter dans le projet associatif

Mai 2025

1 atelier avec les personnes accompagnées, 1 avec les familles, 1 avec les professionnels  
→ Diagnostic de l'existant  
→ Enrichissement de l'existant  
→ Proposition de nouvelles actions

### Ateliers d'approfondissement de 6 thématiques clés

Juin 2025

**#habitat #vieillesse #santé #inclusion #éducation #travail**

Avec des représentants de la quadruple expertise pour chaque atelier  
→ Formulation des objectifs associés à la thématique  
→ Identification des actions à mener  
→ Élaboration de fiches-actions

**336** personnes mobilisées en cumulé dont...

**89** personnes accompagnées

**64** parents et proches

**150** professionnels

**33** partenaires



*Journée inaugurale de lancement du projet associatif -14 avril 2025  
180 personnes (quadruple expertise) réunies à l'auditorium de Bergerac*



Les fresques de l'atelier d'art thérapie de l'IME Rosette exposées au Jardin Perdoux

## Orientation 1

# Améliorer l'individualisation des parcours

La notion de parcours est aujourd'hui une des clés de voûte des accompagnements proposés par notre association. Les personnes en situation de handicap doivent pouvoir évoluer, en fonction de leurs souhaits et de leurs capacités. Pour cela, les réponses qui leur sont apportées doivent, elles aussi, être évolutives.

Cette ambition implique le renforcement des dynamiques de communication entre les personnes accompagnées, les familles, les professionnels et les partenaires. Cette démarche permettra d'évaluer de façon concertée les aspirations et les potentialités de chacun et d'élaborer des réponses adaptées à chacun.

**1**

**Garantir la qualité humaine et technique des accompagnements**

**2**

**Accompagner chacun dans le développement de ses compétences et le maintien de ses acquis**

**3**

**Faciliter les transitions entre les étapes de la vie**

**4**








**Renforcer la capacité de chacun à s'autodéterminer**

1

## → Garantir la qualité humaine et technique des accompagnements

Nous sommes animés par le souci de garantir des accompagnements de qualité pour l'ensemble des personnes que notre association accueille dans ses établissements et services, tant sur un plan humain que technique. Pour cela, nous souhaitons, au cours des prochaines années, porter une attention particulière aux enjeux de formation de ses professionnels, afin de nous assurer que leurs compétences s'ajustent de façon continue aux besoins des publics. De plus, conscients de la richesse partenariale, nous souhaitons nous appuyer davantage sur les ressources, les compétences et les expertises externes, en les mettant au service de la qualité de vie des personnes que nous accompagnons.

### PRIORITÉS

-  Poursuivre les approches populationnelles dans les accompagnements, en privilégiant de **petits groupes homogènes en termes de besoins**
-  Former les professionnels aux nouvelles problématiques et aux **nouveaux besoins des publics** : TSA, troubles du comportement, addictions, conduites à risque...
-  Former les professionnels aux **nouveaux outils et méthodes communicationnels** : écoute active, FALC
-  Identifier des **référents « outils et méthodes »** au niveau associatif pour faciliter l'amélioration continue des pratiques professionnelles
-  Associer les personnes accompagnées à la **capitalisation** des bonnes pratiques professionnelles
-  Élaborer des projets de vie fondés sur la mobilisation de la **quadruple expertise**, incarnés dans des **accompagnements pluridisciplinaires**
-  **Acculturer les professionnels à la démarche Prévention/Qualité et sensibiliser l'encadrement à un management par la qualité.** Structuration d'une démarche d'amélioration continue, au service des personnes accompagnées, des professionnels et des parties prenantes.



### Les enjeux de la formation continue des professionnels

*En tant que cheffe de service en lien avec les publics que nous accompagnons au quotidien, il est important pour moi de maintenir une veille sur l'évolution des connaissances scientifiques et cliniques, la diversification des méthodes et outils, les exigences réglementaires et institutionnelles et la prévention de l'épuisement professionnel.*







*La formation autour de ces points, à mon sens, est tout aussi importante pour les professionnels que j'encadre. Elle amène une observation clinique plus fine, une technicité dans l'élaboration et l'adaptation des outils et avec elles une élaboration de projet et un accompagnement au plus près des besoins des enfants que nous accueillons. Elle permet enfin une utilisation fluide des évaluations fonctionnelles pour pouvoir en extraire des préconisations adaptées réalisables sous forme de programmes d'accompagnements.*

2

## → Accompagner chacun dans le développement de ses compétences et l'évolution de ses acquis

Forts de la richesse et de la diversité de nos établissements et services, nous avons le souci de proposer à toutes les personnes accueillies des activités stimulantes, de leur faire vivre des expériences nouvelles et diversifiées, de faire preuve d'innovation dans les méthodes et les ateliers proposés. Pour cela, l'association encourage et soutient les personnes dans leurs activités d'apprentissage, dans la découverte de nouveaux environnements, en étant force de proposition, dans une logique de soutien à l'autodétermination de chacun.

### PRIORITÉS

-  Formaliser des **conventions avec les acteurs de l'éducation et de la formation** du milieu ordinaire et les **accompagner dans l'accueil** des personnes en situation de handicap
-  Sensibiliser et former les acteurs de l'enseignement et du médico-social à des **pratiques de coopération autour d'outils mutualisés** dans l'intérêt des personnes en situation de handicap
-  **Mutualiser à l'échelle associative les activités socioéducatives** proposées dans chaque foyer de vie. Proposer aux personnes accueillies en foyer de vie des ateliers non-productifs hors les murs
-  Valoriser les compétences acquises par les personnes en situation de handicap en formalisant des fonctions associatives de **"réfèrent pair-aidant"**
-  Élaborer avec les personnes un **plan de formation** ajusté à leurs envies, à leurs besoins et à leurs compétences
-  Faciliter la mobilisation de leur **Compte Personnel de Formation (CPF)** par les usagers d'ESAT.

“

### Les ateliers d'art-thérapie à l'IME de Rosette

*Dans ce cadre « contenant et rassurant », les jeunes de l'IME se mettent en activité, deviennent acteurs et transforment leurs freins en leviers, pour évoluer vers un mieux-être. L'art-thérapie a de nombreuses vertus, tant éducatives (développement de nouvelles compétences, concentration, développement de l'attention...), que psychologiques (diminution de l'anxiété, pacification des angoisses, développement de la confiance en soi...) et sociales (communication, créativité...).*







Agnès Mazalrey, art thérapeute – IME Rosette

3

## → Faciliter les transitions entre les étapes de la vie

L'accompagnement des parcours de vie des personnes en situation de handicap est également un enjeu crucial : il est nécessaire, pour accompagner et renforcer leur inclusion et leur capacité à s'autodéterminer. Nous souhaitons, au cours des prochaines années, mobiliser davantage les personnes en situation de handicap, les familles, les professionnels et les partenaires au moment de l'évaluation des situations individuelles, pour élaborer collectivement des orientations adaptées. Nous souhaitons également renforcer notre offre d'orientation et de transition, tant interne, qu'externe.

### PRIORITÉS

-  Renforcer la place des **référénts parcours de vie** (FPPV) pour suivre le parcours global de la personne
-  Renforcer le travail **d'orientation secteur enfance / adulte** : harmonisation des outils et systématisation des temps d'échanges entre équipes socio-éducatives
-  Renforcer **l'offre de transition** (stages, immersions...) pour préparer la découverte de nouveaux environnements dans un cadre sécurisant pour chacun
-  Identifier des **référénts associatifs pair-aidants** (familles et personnes accompagnées) en charge d'accompagner leurs pairs dans la gestion des transitions
-  Renforcer l'accompagnement à **l'handi-parentalité**
-  Actualiser la **formation à IMAGO** et l'organiser en inter-établissements et services.

### Les services transversaux pour l'accompagnement des parcours de vie



Depuis plusieurs années, les Papillons Blancs de Bergerac développent une offre de service visant à mieux accompagner les parcours de vie des personnes en situation de handicap, quels qu'ils soient. Dès l'enfance, plusieurs services et dispositifs (Service d'Éducation Spécialisée et de Soins À Domicile, Unité d'Enseignement en Maternelle, Unité d'Enseignement en Primaire) visent à créer les passerelles vers les unités d'enseignement en milieu ordinaire.

Les Papillons Blancs de Bergerac portent deux services innovants, au service de l'élaboration et de la mise en œuvre des parcours de vie des personnes qu'ils accompagnent.

Le service Raconte-Moi Ton projet est un Dispositif d'Assistance au Projet de Vie (DAPV). Il s'adresse aux parents d'enfants et adolescents et aux adultes en situation de handicap (seuls, accompagnés de leur représentant légal ou d'une personne de confiance). L'équipe a pour objectif d'écouter, d'informer, d'accompagner dans la réflexion sur le projet de vie et de soutenir sa mise en œuvre.

Le Service Insertion des Papillons Blancs (SIPB) accompagne des personnes en situation de handicap dans leur projet professionnel en milieu ordinaire de travail sur le territoire de la Dordogne.






Récemment l'association a remporté avec l'Apei Périgueux un appel à projets étoffant encore la palette des dispositifs à destination des personnes accompagnées et des aidants : un Pôle Ressources Handicap pour les enfants et une plateforme d'accompagnement et de répit pour les aidants d'adultes.

4

## → Renforcer la capacité de chacun à s'autodéterminer

Dans le cadre de ses orientations stratégiques 2030, l'Unapei définit l'autodétermination comme « *l'ensemble des habiletés et des attitudes, chez une personne, lui permettant d'agir directement sur sa vie en effectuant librement des choix non influencés par des agents externes indus* ». L'autodétermination ne signifie pas pour autant absence de contraintes. Nous constatons aujourd'hui la nécessité de recréer du dialogue entre personnes accompagnées, familles et professionnels pour soutenir la capacité des premiers à prendre des décisions pour eux, en fonction de leurs besoins et capacités. Pour cela, nous souhaitons notamment accompagner la montée en compétence de toutes nos parties prenantes autour de cette notion.

### PRIORITÉS

-  Faire évoluer les organisations des établissements et services, afin de laisser aux personnes la **possibilité de choisir les activités** auxquelles elles souhaitent participer
-  Développer de **nouveaux supports et outils de communication alternative et adaptée** permettant la transmission des informations nécessaires à la prise de décision
-  Élaborer avec les personnes accompagnées et les professionnels un **guide des bonnes pratiques** visant à éviter les pratiques infantilisantes dans les accompagnements
-  Organiser des **modules de formation à l'autodétermination**, en associant les professionnels, les familles et les personnes en situation de handicap
-  Soutenir et accompagner les **représentants des usagers** dans les différentes instances auxquelles ils siègent.

### L'autodétermination, pour vous, c'est quoi ?

*Pour nous l'autodétermination c'est pouvoir faire nos choix pour nos projets. C'est connaître nos droits et nos devoirs. C'est trouver des solutions avec de l'aide si besoin. C'est connaître nos forces et les points à travailler. C'est avoir confiance en nous et oser demander. On fait des essais pour savoir où on en est... parfois on rate, on est déçu mais on recommence. C'est avoir confiance en nous et se soutenir.*

Les ouvriers de l'équipe de l'atelier sous-traitance

*Promouvoir l'autodétermination des personnes que nous accompagnons c'est permettre à chacun de se découvrir et de comprendre ce qui l'entoure. C'est sécuriser sans sur-protéger en maintenant toujours le dialogue avec la personne concernée, ses proches, ses aidants pour partager des prises de risque indispensables à l'exploration du monde. Enfin c'est respecter les droits des personnes et principalement celui d'être considérées comme unique auteur de leur vie.*

Florent Coumau et Claire Schoen, encadrants et ambassadeurs de l'autodétermination, formés à l'Université de Sherbrooke (Canada)



## Orientation 2

# Renforcer l'engagement des familles

Le monde associatif dans son ensemble est aujourd'hui confronté à une mutation profonde des modalités d'engagement, liée à la montée de l'individualisme, à des pratiques d'engagement plus consommatrices que contributrices, mais également à une évolution des modes de vie et d'articulation entre les sphères professionnelle, familiale et associative. Notre association, comme toutes les associations du mouvement parental, n'échappe pas à ce constat.

Malgré les efforts et les moyens consacrés à l'animation de la vie associative, l'association peine aujourd'hui à maintenir le lien avec les familles et à leur donner envie de s'engager. L'enjeu est pourtant crucial : il en va de la pérennité des Papillons Blancs de Bergerac à moyen terme ! C'est pourquoi nous souhaitons faire de l'engagement des familles un axe à part entière de notre projet associatif. L'ambition est claire : il faut aller à la rencontre des familles, comprendre leurs attentes, leurs besoins, pour co-construire avec elles des réponses qui pourraient renforcer leur sentiment d'appartenance et leur envie de s'engager pour le collectif.

**1**

**Donner envie aux nouvelles familles de s'engager dans l'association**

**2**

**Remobiliser les adhérents**

**3**

**Renforcer l'aide aux familles et aux proches**

**4**







**Soutenir la parentalité**

1

## → Donner envie aux nouvelles familles de s'engager dans l'association

Les jeunes parents, souvent perçus comme individualistes, sont confrontés à de multiples difficultés liées à la découverte du handicap de leur proche. La complexité de la transformation de l'offre et la nécessité de coordonner les interventions de différents professionnels peuvent aussi épuiser les familles. De fait, elles connaissent souvent mal les associations qui accueillent et accompagnent leur proche, voire peuvent être suspicieuses vis-à-vis d'elles. Conscients de ces difficultés et de la force des liens entre parents, nous souhaitons nous appuyer sur les familles déjà mobilisées pour aller à la rencontre des nouvelles, leur communiquer des informations pratiques pour leur donner envie de s'engager dans l'association.

### PRIORITÉS

-  **Mieux communiquer** auprès des familles sur l'association, son fonctionnement, sa gouvernance, les actions bénévoles possibles...
-  Proposer à la Commission Communication d'identifier les supports d'information manquant aux familles pour faire connaître l'association et d'actualiser la documentation existante
-  Améliorer l'accueil des familles par la **formalisation d'une procédure** : rencontre d'un administrateur, remise d'un livret d'information associatif, accompagnement par un tuteur « référent », etc.
-  Intégrer, périodiquement dans le journal associatif, un **encart d'adhésion** présentant ses avantages pour les familles
-  Améliorer la communication entre les établissements et services et la commission Action familiale, afin de **faciliter le partage des informations pertinentes** pour les missions de chacun
-  Créer des outils, type « **fiche mission** » pour inciter les familles à s'engager dans des actions bénévoles.

“

### L'engagement associatif : donner... et recevoir

*C'est dans les périodes de mutation que nous vivons aujourd'hui que la contribution des familles et des amis devient précieuse dans une association de parents et là a été toute ma motivation pour rejoindre l'association.*





*S'engager aux Papillons Blancs de Bergerac est une manière de soutenir le travail des professionnels, penser et agir à partir des besoins des familles, envisager une modernisation des offres, contribuer à renforcer l'association et ses structures. Le conseil d'administration collabore avec les professionnels sur des sujets très variés comme l'éthique, la qualité de l'accompagnement des personnes avec handicaps, le développement et l'entretien du patrimoine immobilier, la gestion financière et la recherche de dons, le travail militant, par exemple auprès d'organisations à portée nationale, etc. Il y a une variété d'expertises et de connaissances au sein du CA et il en faudra davantage pour penser l'avenir de nos usagers.*

2

## → Remobiliser les adhérents

Les familles adhérant aux Papillons Blancs de Bergerac sont le moteur de la vie associative. Le règlement d'une cotisation est un acte important, puisqu'il engage la personne et lui confère des droits, notamment le droit de vote aux assemblées générales. Il est aujourd'hui important de redonner du sens à cet acte d'engagement et de le nourrir, en cultivant les notions de convivialité, d'entraide et de partage.

### PRIORITÉS

-  Aller à la rencontre des adhérents pour identifier leurs besoins et élaborer une **programmation des cafés** des parents y répondant
-  **Donner à voir** ce que fait l'association pour les familles et les services qu'elle leur propose
-  Organiser des **événements festifs et conviviaux** à destination des adhérents
-  Développer une **offre de service associative** (activités, sorties, formations...) réservée aux adhérents.

“

### **Le sens de l'adhésion : participer, perdurer, faire vivre le lien social**

*L'association a été créée par des parents en 1967 et nous, parents et amis d'aujourd'hui, avons le devoir de continuer à faire vivre cette institution. C'est une façon de continuer leur travail et de leur rendre hommage.*

*Adhérer à notre association c'est avant tout signifier aux professionnels notre reconnaissance pour leur travail et leur accompagnement pour le bien-être de nos enfants, frères ou sœurs.*

*L'adhésion et la participation à la vie de l'association permettent d'être partie prenante dans les décisions qui engagent l'association. Cela permet également la rencontre avec les professionnels et d'autres parents (notamment par le biais de l'Action Familiale), d'échanger nos idées, de créer ensemble et ainsi de devenir acteur de la vie associative en s'engageant à défendre les droits de nos proches.*







Françoise Béraud, administratrice

3

## → Renforcer l'aide aux familles et aux proches

La vie des parents d'enfants en situation de handicap est souvent relatée comme « un parcours du combattant », en raison notamment de lourdeurs administratives, des difficultés de communication avec les professionnels, de l'insuffisance des aides reçues pour obtenir des informations claires, accessibles et adaptées. Le sentiment d'être « parents pour toujours » et la charge mentale engendrée par la nécessité de coordonner les interventions des différents professionnels rendent nécessaire le développement de nouvelles solutions de répit. Dans cette optique, nous souhaitons renforcer cette offre de répit pour les aidants familiaux, en innovant dans les réponses apportées, pour les adapter aux besoins des familles.

### PRIORITÉS

-  Développer les solutions de **répit dans le secteur adulte**
-  Créer des solutions de **répit d'urgence dans le secteur enfant**
-  Créer un **répertoire** de professionnels et de structures ressources pour le répit
-  Aider les familles à **mobiliser les solutions de répit** existant à l'échelle du territoire
-  Soutenir les dynamiques de **pair-aidance**
-  Faciliter l'accès des familles aux **données** concernant leur proche.



### Handicaps et vie quotidienne : la voix des parents

En 2023, l'Unapei a mené la première étude nationale consacrée à l'analyse des impacts du handicap de leur proche sur les différents aspects de la vie des parents.

- 57 % peinent à comprendre le handicap de leur proche, ses besoins et les moyens d'y répondre
- 58 % des parents rencontrent des difficultés administratives
- 66 % des parents sont impactés dans leurs activités personnelles et leurs loisirs par le handicap de leur proche
- 62 % des parents sont impactés par le handicap de leur proche au niveau professionnel
- 59 % des parents souhaiteraient disposer de plus de solutions de répit






Source : Unapei, *Handicaps et vie quotidienne : la voix des parents*, 2023

4

**→ Soutenir la parentalité**

Pouvant souffrir d'isolement social, les parents d'enfants en situation de handicap trouvent dans les associations du mouvement parental des espaces de dialogue et de rencontres avec d'autres familles confrontées à des situations similaires aux leurs. Ces espaces représentent à la fois des temps de répit et des opportunités d'apprentissages croisés. Nous souhaitons renforcer notre action sur ce volet, en nous appuyant sur l'expertise des parents et des proches aidants, pour renforcer le sentiment d'appartenance commune à l'association et la proximité avec les professionnels de l'accompagnement.

**PRIORITÉS**

-  Renforcer les dynamiques de solidarité familiale en développant les **groupes de paroles entre pairs**
-  Renforcer la communication autour de l'organisation des **cafés des parents**
-  Organiser des temps de rencontre parents / professionnels pour **croiser les regards** autour des problématiques remontées par les parents
-  Développer une **offre de formation interne à destination des familles**, autour de quelques thématiques-clés du projet associatif : autodétermination, inclusion, vieillissement, autisme, etc.
-  Planifier des **temps d'échanges réguliers entre familles et professionnels** pour transférer les connaissances sur la personne et proposer des accompagnements plus individualisés.

“

**Les Cafés des parents : lieux de rencontre, de partage et d'apprentissages croisés**

*Le Café des parents nous apporte de l'entraide, des échanges enrichissants d'expériences variées ainsi que du soutien moral entre les familles. Cela permet aussi de rencontrer des professionnels et d'avoir des conseils.*

*Tous les sujets peuvent être abordés (activités proposées par l'action familiale, vie dans les foyers, découverte des différents établissements des Papillons Blancs...). Les parents abordent un sujet qui leur tient à cœur et chaque participant apporte son expérience et son vécu en réponse.*

*Suivant les demandes des participants, on peut également organiser des rencontres autour de différents sujets qui les concernent et sur lesquels ils ont besoin d'information et de formation, comme l'épargne handicap ou les différentes mesures de protection.*

Christine Haitayan, membre de l'Action Familiale  
maman de Nicolas, accueilli à l'Esat Brousse



### Orientation 3

# Poursuivre la transformation de l'offre, en adaptant les réponses aux besoins

En 2025, le bilan des vingt ans de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap reste contrasté. Cette loi a marqué un tournant majeur en posant le droit à la compensation du handicap, la scolarisation en milieu ordinaire et l'accessibilité universelle comme principes fondamentaux. Si des avancées notables ont été réalisées (création des MDPH, meilleure reconnaissance des droits), de nombreux objectifs restent inaboutis, notamment en matière d'accessibilité, d'inclusion scolaire et d'accès à l'emploi. Ces limites ont contribué à une évolution des politiques publiques vers une approche plus inclusive, centrée sur l'autodétermination, la participation effective des personnes concernées et le développement de l'habitat et des accompagnements inclusifs, en cohérence avec la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) de l'ONU.

Nous nous engageons, dans ce contexte, à poursuivre la transformation de notre offre d'accompagnement, dans le respect de nos statuts, avec une attention particulière pour les publics les plus vulnérables et en étant attentif à ne pas oublier les publics porteurs des handicaps les plus lourds.

**1**

**Créer des environnements de travail sécurisants pour chacun**

**2**

**Proposer des solutions de logement adaptées aux besoins de chacun**

**3**

**Améliorer l'accompagnement des personnes en situation de handicap vieillissantes**

**4**







**Améliorer les parcours de soins des personnes en situation de handicap**

1

## → Créer des environnements de travail sécurisants pour chacun

Malgré les grandes mutations sociétales qui changent notre rapport à l'emploi, le travail demeure un pilier de l'intégration sociale, une source de lien social, un levier d'accomplissement personnel. Pour notre association, l'enjeu est double. Il s'agit, d'une part, d'aider les personnes à trouver leur place dans un environnement de travail, que celui-ci soit interne à l'association, ou externe, en milieu ordinaire. Il s'agit, d'autre part, d'élaborer avec la personne et les professionnels de l'association ou du milieu ordinaire, des environnements adaptés aux souhaits et aux besoins de la personne, en poursuivant notamment la sensibilisation des employeurs du territoire. Dans cette optique, nous resterons particulièrement vigilants à maintenir la pérennité des activités de nos ESAT et de notre entreprise adaptée.

### PRIORITÉS

-  Faciliter l'élaboration de cadres de travail **sécurisants et respectueux** de l'intégrité des personnes en situation de handicap
-  Favoriser les **mobilités** entre les ateliers et entre les établissements, pour accompagner les **trajectoires professionnelles**
-  Poursuivre l'accompagnement individualisé des personnes et **l'adaptation des postes de travail** aux besoins et aux compétences
-  Poursuivre les efforts d'ouverture des ESAT sur le milieu ordinaire, au service des **parcours d'emploi** des personnes accompagnées : stages, DuoDays, clauses d'insertion, etc.
-  Poursuivre la **sensibilisation des entreprises** du territoire aux bénéfices pour elles du recrutement de personnes en situation de handicap, par exemple en proposant des **DuoDays inversés** pour que les personnes en situation de handicap puissent faire la preuve de leurs compétences
-  Continuer à faire vivre le **Dispositif Emploi Accompagné** porté au niveau départemental par l'association au travers du **SIPB**, avec les autres porteurs de projet, pour couvrir les besoins du territoire.

### Des entreprises qui reconnaissent la valeur de l'inclusion des personnes en situation de handicap

*Intégrer des travailleurs en situation de handicap dans l'entreprise permet de remettre en cause nos habitudes de travail : il faut pouvoir expliquer simplement ce qu'on fait et décomposer les tâches complexes en plusieurs tâches plus faciles à réaliser. Ces apprentissages ont un impact sur notre capacité à mieux intégrer des salariés saisonniers dont les compétences peuvent être très éloignées de notre métier. Ils permettent aussi d'améliorer les conditions de travail de nos salariés, par la réflexion sur l'ergonomie de nos postes de travail, en lien avec les équipes des Papillons blancs.*

*La proximité avec les personnes en situation de handicap et la prise de conscience de leurs capacités a également fait évoluer le regard de nos salariés. Côté au quotidien des travailleurs en situation de handicap leur donne une ouverture d'esprit qui représente bien les valeurs que nous essayons de véhiculer : entraide, respect, résilience et optimisme. Enfin, la réussite de ce projet, c'est d'être interpellé par nos encadrants qui souhaitent savoir quand les personnes reviendront chez nous !*








Patrick Chassagne, gérant des Pépinières Desmartis

2

## → Proposer des solutions de logement adaptées aux besoins de chacun

Notre association propose aujourd'hui une offre d'hébergement diversifiée : chambres, studios en foyers d'hébergement ou foyer de vie, chambres en foyer d'accueil médicalisé, logements autonomes dans la cité, studios d'immersion, etc. Pour les prochaines années, nous souhaitons poursuivre notre travail sur le logement autour de deux dimensions principales : consolider et faire évoluer notre patrimoine et développer les nouvelles formes d'habitat, dans la cité, en s'appuyant sur notre réseau partenarial et en partant des nouveaux besoins repérés chez les personnes actuellement accueillies en foyers d'hébergement traditionnels.

### PRIORITÉS

-  Rénover l'offre de logement proposée dans les foyers pour améliorer la **qualité de vie et d'habitat** des personnes
-  Maintenir une offre de logement qui soit adaptée aux besoins et désirs de chaque personne accompagnée et **adaptée aux spécificités des handicaps les plus lourds**. Faire évoluer une partie de l'offre de logement actuelle pour en faire un outil au service de la **découverte de la vie en logement semi-autonome ou autonome**
-  Renforcer les ressources professionnelles associatives dédiées à l'**accompagnement des parcours logement**
-  Développer les **partenariats avec les acteurs de l'habitat** (bailleurs, agences locatives, etc.) pour favoriser l'accès aux logements autonomes
-  Créer des **outils de sensibilisation** à destination des bailleurs
-  Systématiser la présence de l'association dans les **commissions d'attribution de logement**
-  Obtenir l'agrément Accueil temporaire pour développer l'**offre de répit** en foyer.



### Le Vill@ge - Bergerac

Le Vill@ge est une résidence intergénérationnelle comprenant 26 logements sociaux, implantée à Bergerac, portée par Périgord Habitat, inaugurée en 2022. L'idée derrière ce projet est de faire cohabiter les générations ensemble dans un esprit de solidarité, d'entraide et de convivialité entre elles. L'objectif est de répondre aux besoins des seniors et des personnes en situation de handicap, et les inclure dans la société. Elle est conçue pour être adaptée aux personnes âgées autonomes ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite.









Sur les 26 logements, 6 sont réservés à des personnes accompagnées par les Papillons Blancs de Bergerac (4 T2 et 2 T3), leur permettant de vivre dans la Cité, de rencontrer de nouvelles personnes et de développer leurs projets de vie.

3

## → Améliorer l'accompagnement des personnes en situation de handicap vieillissantes

Les associations du mouvement parental sont aujourd'hui, dans leur ensemble, concernées par le vieillissement des publics qu'elles accompagnent et la nécessité d'inventer de nouvelles solutions répondant à leurs besoins. Les Papillons Blancs de Bergerac n'échappent pas à cette réalité. Nous identifions, pour les prochaines années, un enjeu fort de rencontre et de coopération avec le secteur des personnes âgées, afin de garantir un accompagnement de qualité pour les personnes en situation de handicap accueillies dans des Ehpad et assurer la montée en compétence de nos professionnels sur l'accompagnement du vieillissement.

### PRIORITÉS

-  Étudier les opportunités pour reprendre un **Ehpad en gestion**, ou se positionner pour être porteur d'un **Ehpad spécialisé handicap**
-  Réajuster le **fonctionnement de l'Équipe Mobile PHV** pour développer les interventions au domicile sur le territoire Sud Dordogne et la sensibilisation, la formation et l'accompagnement des équipes des Ehpad
-  Renforcer la **formation** des équipes des foyers à l'accompagnement des personnes en situation de handicap vieillissantes
-  Renforcer l'expertise associative sur le **SMAF** pour en faire un outil ressource permettant d'ajuster les accompagnements au niveau d'autonomie des personnes
-  Renforcer l'accompagnement des personnes en situation de handicap vieillissantes sur la **gestion des transitions** : arrêt de l'activité professionnelle, déménagement, entrée en Ehpad, disparition des proches, etc
-  Encourager et accompagner les parcours de **bénévolat** des personnes vieillissantes
-  Développer les **partenariats** avec l'ensemble des structures proposant des activités pour les seniors
-  Organiser et animer un **groupe de travail** avec des professionnels de l'association et de l'accompagnement des personnes vieillissantes : inspiration, identification des bonnes pratiques, convergence des pratiques...



### Le Foyer Jacques Delprat












Le Foyer Jacques Delprat de Monpazier est un Foyer expérimental pour Personnes Handicapées Vieillissantes, lieu de vie et de soins pour personnes porteuses de handicap mental vieillissantes autonomes en capacité de pouvoir seules aux actes essentiels de la vie quotidienne et de bénéficier de la vie dans la cité.

4

## → Améliorer les parcours de soins des personnes en situation de handicap

Nous constatons que les publics en situation de handicap rencontrent des difficultés dans l'accès aux soins : manque d'information et de sensibilisation, complexité ressentie des démarches, insuffisante prise en compte des spécificités du handicap par les professionnels de santé... sont autant de facteurs pouvant causer des ruptures dans les parcours de soins. Nous souhaitons, pour y remédier, travailler particulièrement sur la sensibilisation des professionnels de santé à la prise en compte des particularités des personnes en situation de handicap dans leur parcours de soins et la sensibilisation des familles à la médecine de ville, tout en poursuivant le travail interne autour des enjeux d'habitation aux soins.

### PRIORITÉS

-  Confier à la commission Santé la responsabilité d'élaborer un **projet médical associatif** précisant la place de la personne accompagnée, du professionnel, de la famille et des partenaires dans le parcours de soins
-  Créer un **pôle médical associatif**
-  Renforcer la part du **clinique** dans les accompagnements et les réunions
-  Améliorer les **transmissions médicales** entre secteur enfance et adulte
-  Développer et renforcer les **pratiques et ateliers thérapeutiques**, en particulier dans le secteur adulte, en s'appuyant notamment sur les partenariats
-  Organiser une montée en compétence commune et partagée entre les professionnels et les familles sur **l'habitation aux soins**
-  Renforcer **l'accompagnement des familles** par le service RMTP dans la recherche de solutions de prise en charge de leur proche
-  Identifier, parmi les familles et les usagers, un **réseau de référents pair-aidants** par type de pathologie
-  Renforcer les **partenariats** avec l'ensemble des acteurs de santé à l'échelle du territoire : hôpitaux, libéraux, centres de santé et commissions territoriales de santé
-  Informer et former les partenaires santé pour améliorer la **qualité** au moment de **l'accueil** et de la **prise en soins**
-  Collaborer avec la **médecine du travail** pour adapter les postes de travail en ESAT.

### Les enjeux d'habitation aux soins

*Ma fille autiste avec déficience intellectuelle sévère non verbale ne supporte pas les soins médicaux. Ça a toujours été très difficile de l'examiner.*

*Sur les conseils du pédopsychiatre du Centre Ressources Autisme, l'habitation aux soins a été travaillé à l'IME en équipe avec l'infirmière, l'éducatrice et moi-même. L'éducatrice m'a appris à préparer les examens médicaux à l'aide des pictogrammes afin que ma fille visualise et comprenne le sens de l'acte médical. C'est un long travail, ce n'est pas simple, mais aujourd'hui, elle coopère mieux.*





## Orientation 4

# Développer les coopérations pour rendre la société plus inclusive

*“L’inclusion ne se décrète pas, elle se construit !”* Cette phrase, nous la faisons nôtre. Elle prend tout son sens dans le cadre du « virage inclusif » des politiques publiques du handicap. Une approche libérale de l’inclusion pourrait laisser à penser qu’il est de la responsabilité individuelle des personnes et de leurs proches de s’inclure dans la société, dans le travail, à l’école... sans faire évoluer les cadres collectifs, réglementaires et institutionnels. Notre association défend, sur ce point, une autre position : nous prenons notre part de responsabilité et assumons un rôle de tissage de liens entre les différents acteurs de la société, pour faciliter leur capacité à inclure les personnes en situation de handicap.

Ainsi, notre association assume une fonction de médiation, en allant vers les acteurs, en nouant des liens et des partenariats avec eux pour sécuriser les opportunités de parcours des personnes en situation de handicap dans le milieu ouvert. Nous estimons de notre responsabilité le fait d’ouvrir nos établissements et services. Nous invitons les acteurs du milieu ordinaire à prendre place dans nos projets, à rencontrer les publics que nous accompagnons, afin de faire changer leurs regards et leurs pratiques sur le handicap. C’est à partir de ces deux piliers que nous pensons notre mission d’inclusion des personnes en situation de handicap.

1

**Faire changer le regard de la société sur les personnes en situation de handicap**

2

**Permettre à chacun de se déplacer selon ses besoins**

3

**Permettre à chacun de participer à la vie sociale du territoire**

4







**Permettre à chacun de participer à la vie démocratique du territoire**

1

## → Faire changer le regard de la société sur les personnes en situation de handicap

Le handicap est une réalité qui, pour beaucoup de citoyens, paraît lointaine. Mal connue, elle suscite des doutes, des fantasmes, voire des craintes. Longtemps cachées, éloignées du cœur de la cité, les personnes en situation de handicap y sont aujourd’hui plus visibles, mais elles aspirent aussi à être comprises dans leurs singularités et, finalement, reconnues comme des personnes en tant que telles. C’est à ce travail que nous continuerons à nous attacher ces prochaines années, par les échanges et les rencontres, afin de créer les conditions favorables à l’inclusion des personnes en situation de handicap dans nos établissements et dans la cité.

### PRIORITÉS

-  Faire rentrer la société dans les établissements : systématiser les **journées portes ouvertes**, proposer des **ateliers "grand public"**, inviter les partenaires et les citoyens aux événements
-  Renforcer la sensibilisation des acteurs du territoire au handicap (entreprises, services publics) en leur proposant des modules de formation à la **découverte du handicap**
-  Permettre à des personnes accompagnées par l’association d’assumer une fonction **d’ambassadeur de l’association** lors d’événements ou de rencontres avec les partenaires
-  Relayer auprès des partenaires les **campagnes nationales de l’Unapei**
-  Organiser un **festival** coporté par l’association autour d’une thématique culturelle, autre que le handicap
-  Créer un **tiers-lieu associatif** dans Bergerac pour y valoriser les produits de l’association, organiser des rencontres autour du handicap et rendre visibles les personnes et leurs compétences.



### Faire la preuve de sa compétence

*J'ai obtenu un stage de 15 jours d'Agent d'Accueil en lycée grâce à la conseillère en insertion de l'Esat. Dans un premier temps, ils m'ont formée sur des tâches administratives simples afin de m'évaluer, puis se sont rendu compte de mes capacités. Tout s'est très bien passé : le jour de mon bilan de stage, la responsable m'a proposé une embauche en CDD à effet immédiat jusqu'au retour de l'agent titulaire. À son retour, j'ai dû réintégrer l'Esat. 6 mois plus tard, le lycée m'a recontactée immédiatement pour me proposer le poste que j'occupe depuis le 1er septembre 2025.*

*Je ne suis absolument pas considérée comme une personne handicapée, bien au contraire. J'ai été accueillie sans différence, ça s'est fait naturellement, seuls les responsables des bureaux sont au courant de ma situation. J'ai repris confiance en moi et dans le travail en milieu ordinaire, je monte en compétences jour après jour. J'ai enfin une vie sociale et c'est aussi une étape importante dans la réinsertion professionnelle en ce qui me concerne.*





Témoignage d'une ouvrière de l'Esat en contrat CDD en tant qu'agent d'accueil dans un établissement scolaire du Bergeracois

## → Permettre à chacun de se déplacer selon ses besoins

2

Comme tous les citoyens, les personnes en situation de handicap doivent pouvoir accéder à des formes de mobilités adaptées à leurs besoins et à leurs capacités. Notre association accompagne des publics très différents en termes d'autonomie dans leurs déplacements et cherche à leur apporter des réponses adaptées, sur un plan individuel et collectif : organisation de sorties collectives, réalisation de diagnostics mobilité, accompagnement au passage du code de la route, etc. Conscients que la mobilité est un levier pour l'inclusion des personnes et un espace d'expression de l'autodétermination, nous souhaitons poursuivre, au cours des prochaines années, nos efforts dans ce sens, en donnant la possibilité aux personnes accompagnées de renforcer leurs capacités de mobilité, sous toutes les formes possibles, en nous appuyant sur le tissu partenarial à l'échelle territoriale.

### PRIORITÉS

-  Développer les partenariats pour aider les personnes en situation de handicap à **améliorer leur autonomie** dans leurs trajets et leurs déplacements
-  Améliorer la capacité des personnes en situation de handicap à obtenir **leur moyen de transport individuel** par le renforcement des partenariats (auto-écoles, concessionnaires, banques, assureurs, etc.)
-  Développer et renforcer les partenariats avec les acteurs de la mobilité pour les aider à **adapter leur communication** autour de leur offre : traduction en FALC, utilisation des pictogrammes
-  Développer et renforcer les partenariats avec les opérateurs de mobilité pour les aider à **mieux répondre aux besoins** des personnes en situation de handicap : évolution des circuits et des **horaires, points de desserte** et développement d'une offre de **transport à la demande**.



### La mobilité, facteur-clé de l'inclusion

*Penser des modes de déplacement inclusifs est essentiel car la mobilité conditionne l'accès aux droits fondamentaux : l'éducation, l'emploi, la santé, la vie sociale et culturelle. Pour les personnes en situation de handicap, les obstacles de déplacement peuvent entraîner une forme d'isolement et d'exclusion. Une société véritablement inclusive doit garantir une continuité de parcours sans rupture, quel que soit le handicap (moteur, sensoriel, cognitif ou psychique). Rendre les déplacements accessibles permet également de bénéficier à un public plus large et améliore ainsi la qualité de vie de tous les citoyens. Enfin, développer des mobilités inclusives s'inscrit dans une logique de respect de la dignité, d'égalité des chances et de participation citoyenne.*








*L'AFAC 24, par son accompagnement pédagogique personnalisé, répond à cette démarche d'égalité des chances et de proposition de parcours sans rupture, en proposant 2 prestations. Le diagnostic pour évaluer les forces et faiblesses des travailleurs vise à faire le point sur les problématiques, les freins et compétences de mobilité, afin de faciliter l'orientation de la personne vers les dispositifs mobilité adaptés. En complément, des ateliers pédagogiques personnalisés "Formation au code de la route" permettent d'accompagner les bénéficiaires dans leur montée en compétence. À ce jour, plus de 30 personnes ont bénéficié de ces accompagnements.*

3

## → Permettre à chacun de participer à la vie sociale du territoire

Une des dimensions centrales de l'inclusion est la possibilité, pour les personnes en situation de handicap, de contribuer à la vie de leur territoire, de pouvoir bénéficier des activités proposées par les clubs de sport, les associations culturelles, de loisirs, d'aller au cinéma, au théâtre, d'assister à des concerts... Nous entendons jouer un rôle de passerelles entre les personnes accompagnées et les acteurs de la vie sociale et culturelle du territoire : notre ambition est ici de créer des espaces de rencontres, de dialogue entre les uns et les autres, afin de co-construire ensemble les conditions par lesquelles les personnes en situation de handicap, quel que soit leur degré d'autonomie, puissent participer et profiter de la richesse associative locale.

### PRIORITÉS

-  Renforcer la **communication interne** de l'association sur les événements de la cité, afin de donner envie aux personnes en situation de handicap d'y participer
-  Organiser une **commission Culture et loisirs** mobilisant les familles, les professionnels, les personnes accompagnées et les partenaires
-  Sensibiliser et former les clubs et associations du territoire à l'**accueil** des personnes en situation de handicap et à l'utilisation des **outils de communication** alternative et adaptée
-  Renforcer les partenariats avec l'ensemble des clubs et associations proposant des **activités répondant aux besoins et centres d'intérêt** de tous les publics accompagnés par l'association
-  **Animer un réseau** de clubs, d'associations, de lieux de culture et de loisirs inclusifs
-  Être force de proposition auprès des associations sportives et culturelles pour les aider à concevoir et mettre en œuvre des **événements inclusifs**
-  Continuer à faire vivre le **projet associatif sportif** validé à l'unanimité lors de l'assemblée générale 2024 et qui défend les valeurs du sport comme vecteur d'inclusion.

“

### Le sport, révélateur de compétences et de lien social

*Depuis maintenant 10 ans nous accueillons des personnes en situation de handicap au sein du judo Bergerac. Comme pour n'importe qui dans notre société très sédentaire, l'activité physique est primordiale. Elle permet de garder une santé physique mais aussi de connaître son corps et ses limites dans la vie de tous les jours. Le sport c'est la santé physique mais aussi psychologique à travers un volet social important.*

*Au-delà de la performance sportive, réelle, avec des participations aux championnats de France et les premières ceintures noires dans un avenir proche, c'est une satisfaction immense quand nous arrivons à les faire dépasser petites et grandes barrières, ou simplement lors des moments de partage aux quatre coins de la France.*






*Le partage du tatami avec tout le monde, les mêmes exigences pour passer les grades, même si les apprentissages sont adaptés, tout cela participe de l'inclusion. Nous constatons que cela fonctionne car elles participent à chaque moment convivial. Et l'inclusion, c'est aussi une richesse pour le club. Pour les encadrants, c'est une chance de pouvoir les accueillir et de chercher en permanence à adapter notre pédagogie ce qui bénéficie in fine à tous. C'est aussi important pour les autres personnes du club qui ont souvent quelques à priori au début, qui s'effacent vite après quelques échanges avec notre langue commune qu'est le judo.*

4

## → Permettre à chacun de participer à la vie démocratique du territoire

Malgré les récentes évolutions sur le droit de vote des personnes en situation de handicap, leur citoyenneté souffre encore parfois d'un manque de reconnaissance. Nous souhaitons, d'une part, renforcer notre action auprès des différents acteurs du territoire pour que leur droit à participer à la vie démocratique soit pleinement effectif. D'autre part, nous entendons accompagner les personnes dans leur participation citoyenne, quel que soit leur handicap, quelles que soient les modalités de cette participation.

### PRIORITÉS

-  Mener un travail de **lobbying auprès des futurs candidats aux élections locales** (municipales, départementales, régionales, européennes, législatives) pour la prise en compte du handicap dans leur programme
-  Proposer aux candidats aux élections de traduire leur **programme en FALC**
-  Renforcer les partenariats avec les communes pour **faciliter l'inscription** des personnes en situation de handicap sur les listes électorales
-  Informer les communes sur le **droit de vote** des personnes en situation de handicap
-  Initier un groupe de travail associant les personnes accompagnées, les familles et les professionnels pour **vulgariser l'actualité politique et citoyenne** auprès des personnes en situation de handicap (par exemple, en la traduisant en FALC).



### Le droit de vote des personnes en situation de handicap

Le droit de vote des personnes en situation de handicap est un principe fondamental inscrit dans la loi, renforcé par la réforme de 2019 qui a supprimé toute restriction liée à une mesure de protection juridique. Désormais, toutes les personnes majeures, quelle que soit leur situation de handicap, peuvent voter. Cette évolution consacre pleinement leur citoyenneté et leur droit à participer à la vie démocratique.

Toutefois, des obstacles subsistent, notamment en matière d'accessibilité des bureaux de vote, des informations électorales et de l'exercice concret du vote pour les personnes avec un handicap intellectuel ou psychique. L'effectivité de ce droit reste donc un enjeu central d'inclusion.



*Des professionnels du Fhar au repas des familles en 2025*

## Orientation 5

# Faire évoluer notre organisation pour la rendre plus résiliente

Dans un contexte marqué par les incertitudes liées à l'avenir de notre modèle social et de solidarité français, notre association souhaite pousser une réflexion approfondie sur son organisation associative et opérationnelle. Cette évolution vise à renforcer la résilience de l'association, en recherchant la mobilisation de toutes les instances et une meilleure lisibilité des rôles de chacun. des pratiques de coopération renouvelées.

C'est en étant tous engagés, et en renouvelant nos pratiques de coopération, que nous serons mieux soutenus, sécurisés et reconnus pour faire face aux défis politiques, économiques et sociaux. Cette dynamique collective doit nous permettre de nous adapter sans nous renier, tout en réaffirmant nos valeurs d'humanité, d'inclusion et de solidarité.

**1**

**Faire évoluer la gouvernance**

**2**

**Améliorer la synergie et la transversalité des ressources internes**

**3**

**Développer les pratiques éco-responsables**

**4**







**Renforcer le pouvoir d'agir des professionnels**

## → Faire évoluer la gouvernance

1

Les associations sont un des poumons de la vie démocratique française. En tant qu'adhérents des Papillons Blancs de Bergerac, nous souhaitons continuer à faire vivre la démocratie à l'échelle de l'association, en renouvelant notre gouvernance pour l'ajuster aux nouveaux défis sociétaux et associatif. Ainsi, nous souhaitons promouvoir, dans toutes nos instances, des Conseils de la Vie Sociale jusqu'au conseil d'administration, une gouvernance citoyenne, ouverte à l'autodétermination et à l'ensemble des parties prenantes : familles, professionnels, personnes accompagnées et partenaires.

### PRIORITÉS

-  Faire évoluer les **thématiques des commissions** pour les ajuster aux nouvelles priorités du projet associatif
-  **Ouvrir les commissions** aux personnes accompagnées, voire aux partenaires, sur invitation
-  Créer une fonction **d'administrateur stagiaire** pour accompagner les parcours de prise de responsabilité dans la gouvernance associative
-  Aller vers une **organisation capable d'inclure les personnes en situation de handicap dans sa gouvernance**
-  **Poursuivre et renforcer le fonctionnement du conseil d'administration** pour le rapprocher des partenaires, en les invitant, voire en délocalisant l'instance dans leurs lieux
-  Poursuivre le travail d'alignement et la cohésion entre la gouvernance et la dirigeance, pour garantir **des prises de décision partagées et conjointes**.



### L'administrateur : un relais entre les familles et l'association

*Les membres élus de l'association constituent le conseil d'administration et le bureau. Cette gouvernance doit être l'organe décisionnel de la politique à mettre en œuvre, d'où l'importance de motiver les jeunes parents qui désirent participer à l'amélioration des conditions de vie de leurs enfants bénéficiaires de l'association. L'administrateur doit être à l'écoute permanente des familles car leurs besoins, comme les moyens d'y remédier, peuvent évoluer très rapidement. Il doit également participer et faire participer le plus grand nombre de parents aux commissions qui préparent la décision avant la mise en place d'un projet.*

*Un rôle important de tout membre de l'association, élu, salarié ou bénéficiaire, est de participer à la mise en commun des moyens humains et matériels pour créer un véritable esprit d'entreprise associative. N'oublions pas que le bien-être des usagers et de leur famille est tributaire du bien-être des salariés qui les accompagnent.*






Antoine SAVIO, administrateur et papa de Christophe, ouvrier à la conserverie de Gammareix

2

## → Améliorer la synergie et la transversalité des ressources internes

La taille de notre association impose aujourd'hui de remettre au cœur de l'organisation un socle commun et partagé par tous les professionnels, quel que soit leur secteur, leur établissement, leur métier. La mutualisation des moyens, des métiers et des compétences rares doit être pensée comme un levier d'enrichissement collectif au service de l'intérêt des personnes en situation de handicap, des familles et des professionnels. Ces efforts portés sur la mutualisation des moyens au niveau associatif doivent, à terme, permettre d'augmenter la performance collective et la qualité des accompagnements. Il doivent s'opérer dans un contexte notamment marqué par les tensions sur les financements publics des politiques du handicap mais aussi par la réforme de notre secteur qui nous oblige à repenser notre organisation.

### PRIORITÉS

-  **Améliorer la communication entre les différentes composantes de l'association**
-  Renforcer les **passerelles entre les établissements et les services** pour garantir des parcours sans rupture
-  **Mutualiser des ressources au niveau associatif** pour renforcer l'efficacité de nos actions : services généraux, santé, inclusion, etc.
-  Proposer aux professionnels des **immersions** au sein d'autres établissements ou services gérés par l'association, afin de renforcer un **socle culturel commun**
-  Poursuivre la mobilisation des professionnels autour du **sens de l'action associative** et la connaissance de son **offre de services**.



### La transversalité au cœur des Commissions de parcours

La commission de parcours est instaurée depuis 2015 au sein de l'Association. Faisant l'objet d'une fiche-action dans le CPOM 2021-25, elle a été réactualisée en juillet 2022, puis en novembre 2023 et finalement renommée commission de suivi des parcours. Opérationnellement, les commissions de suivi des parcours se déploient à 3 niveaux : une commission d'admission interne à l'ESMS concerné (composée de professionnels techniciens), une commission de coordination des demandes d'admission inter-ESMS (composée de professionnels techniciens). Un troisième niveau est en cours de réflexion : une commission de gestion des parcours, composée de professionnels techniciens, d'administrateurs et de partenaires.







Ces commissions visent à assurer des parcours fluides pour les personnes en situation de handicap, internes ou externes à l'association. Elles ont permis à chaque participant (directeurs, directeurs adjoints, chefs de service, assistantes de service social et médecins) d'avoir une vision d'ensemble des contraintes et possibilités offertes par chaque établissement ou service en matière de parcours.

3

## → Développer les pratiques éco-responsables

En tant qu'association présente sur l'ensemble du territoire du grand bergeracois, nous avons une responsabilité sociétale et environnementale importante. Nous souhaitons, au cours des prochaines années, par une politique environnementale, énergétique et sociale exemplaire, nous montrer à la hauteur des principaux défis auxquels fait face le territoire. Notre association entend, pour cela, économiser les ressources naturelles et favoriser les coopérations autour d'approvisionnements responsables, pour réduire son empreinte environnementale, au profit d'une amélioration de la qualité de vie de chacun.

### PRIORITÉS

-  Poursuivre la **digitalisation de nos outils** pour réduire nos consommations de papier
-  Développer une **politique d'approvisionnement responsable pour nos ESAT**, notamment sur les filières bois et agroalimentaire
-  Appliquer la loi **EGALIM dans tous nos établissements et services**, en s'appuyant sur la capitalisation des bonnes pratiques de certains établissements
-  Informer, sensibiliser et former les professionnels et les personnes en situation de handicap aux **pratiques éco-responsables**
-  Aller vers une **électrification progressive** du parc automobile de l'association
-  Promouvoir et accompagner les **mobilités douces et partagées** auprès des professionnels et des personnes en situation de handicap.



### La Charte de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) de l'ESAT de Brousse

L'ESAT de Brousse a élaboré une charte visant à formaliser ses engagements sociétaux dans le cadre de sa mission d'accompagnement par le travail des personnes en situation de handicap.

Par cette charte, l'ESAT s'engage à « *prioriser le bien-être et le développement des compétences professionnelles des ouvriers et des salariés afin de promouvoir nos engagements d'économie sociale et solidaire et ainsi asseoir nos objectifs de développement durable* ». Cette charte est articulée autour d'un plan d'actions ayant permis des avancées significatives en matière :







- de valorisation du tri des déchets,
- de structuration d'actions de collecte pour le recyclage et la revalorisation des toners et des excédents de matière dans les ateliers,
- de partenariats avec des interlocuteurs privilégiés pour faciliter les mises à disposition d'ouvriers,
- d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail.

4

## → Renforcer le pouvoir d’agir des professionnels

Au quotidien, les professionnels de l’association sont aux côtés des personnes en situation de handicap qu’ils accompagnent dans le développement de leurs compétences, le renforcement de leur capacité à s’autodéterminer, leurs stratégies d’inclusion. En tant qu’association employeuse, nous reconnaissons l’incroyable force que représentent les équipes des établissements, des services et du siège social. Nous souhaitons donc donner à tous les professionnels la possibilité de prendre des initiatives et de les assumer, soutenir leur créativité et leurs capacités d’innovation, en fédérant l’ensemble de ces énergies au niveau associatif.

### PRIORITÉS

-  Définir une **politique RH claire**, pour soutenir l’effort d’innovation et de créativité des professionnels
-  Identifier des **référents « outils et méthodes »** en charge de diffuser les bonnes pratiques
-  Mettre en place et animer des communautés de pratiques professionnelles transversales
-  Maintenir une **proximité managériale et hiérarchique**, au service de la cohésion et du sentiment d’appartenance
-  Expérimenter de **nouvelles modalités de travail** (type co-développement) pour apporter des réponses collectives à des problématiques transversales
-  Poursuivre les efforts de **formation continue** pour accompagner la montée en compétences des professionnels et garantir la qualité technique des accompagnements.

“

### La participation à l’écriture du projet associatif : levier de motivation et d’implication pour les professionnels

*J’ai participé à deux ateliers sur les questions d’habitat et d’engagement des familles dans l’association. Je dirais que cette participation m’a permis de bénéficier d’une meilleure vision globale de celle-ci. Cela m’a permis de me confronter aux expériences et aux envies des professionnels, des usagers et des familles. Le fait d’avoir participé à ces travaux me permet de me sentir davantage impliquée dans la vie de l’association, de mieux la connaître.*

Sandrine Lemaire, comptable - foyer de la Brunetière

## Conclusion

### Les engagements du conseil d'administration pour faire vivre le projet associatif

En tant que représentants de la gouvernance parentale, les membres du conseil d'administration se sont investis dans la réécriture du projet associatif. Ils ont en particulier affirmé un certain nombre de missions-clés relevant de leurs responsabilités :

**Une mission de mobilisation interne**, pour impliquer les familles et les professionnels dans le fonctionnement de l'association, en les écoutant, en répondant à leurs questions, en les guidant et en les orientant, dans le respect de la juste place de chacun.

**Une mission de représentation externe**, dans les différentes instances en lien avec le handicap ou les besoins et les aspirations des personnes en situation de handicap, dans lesquelles militer et défendre les droits fondamentaux des personnes.

**Une mission de vigilance**, pour garantir que les actions mises en place répondent bien aux principes et orientations du projet associatif.

**Une mission d'impulsion**, de guidance, pour prendre part activement à la mise en œuvre des actions du projet associatif, en particulier toutes celles concernant les familles.

**Une mission de prospection**, pour repérer des évolutions dans les politiques publiques, détecter des innovations portées par d'autres acteurs et qu'il pourrait être intéressant de mettre en œuvre à l'échelle associative.

## Pour aller plus loin

### La déclinaison du projet associatif en projet opérationnel : la contribution des professionnels

Notre association est, au moment de la réécriture de son projet, engagée dans la programmation de son Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec ses deux principaux financeurs, l'ARS et le Département de Dordogne.

Les fiches CPOM qui sont en cours de rédaction sont la **déclinaison opérationnelle des orientations stratégiques développées dans ce projet associatif**.

À l'issue du comité de pilotage, de la journée de lancement, des ateliers de mai et juin rassemblant les 4P, **5 tables rondes ont réuni**, en novembre 2025, **100 contributeurs, professionnels de l'association**, pour traduire les orientations stratégiques du projet associatif en fiches actions CPOM.

5 thématiques ont été dégagées et sont proposées à l'ARS et au Conseil Départemental dans le cadre de la négociation en cours :

- **Parcours et autodétermination**
- **Évolution des publics et réponses ciblées et individualisées**
- **Nouvelles modalités d'accompagnement et d'habitat**
- **Mutualisation des ressources et des coopérations**
- **Amélioration des pratiques, modernisation des outils et engagement éthique et sociétal**

5 tables rondes

100 contributeurs

# Pour aller plus loin

## L'organisation opérationnelle à venir

L'organisation en place à l'heure où nous écrivons ce projet associatif est susceptible d'évoluer notamment au regard de la transformation de l'offre impulsée par les pouvoirs publics et des appels à projets récemment remportés mais aussi pour mieux répondre aux objectifs et enjeux soulevés par le projet associatif.

Sa co-écriture collégiale et collective (décrite en page 14) légitime les réorganisations opérationnelles à venir.

Ainsi une réflexion va notamment s'engager pour :

Engager la **réforme des agréments des foyers** en établissements d'accueil non médicalisé et établissements d'accueil médicalisé (EANM/ EAM)

Créer **un seul pôle Esat** et ainsi gagner en efficacité et accélérer la mutualisation des ressources et des compétences

Mettre en place **un nouveau pôle regroupant les services ouverts et les dispositifs départementaux** pour une meilleure lisibilité de la palette de l'offre proposée et une utilisation optimale des ressources et des savoir-faire

Réaffirmer le **rôle transversal du siège social** dans ses fonctions de conseil, expertise, assistance, support et contrôle.

# Annexes

## Liste des commissions associatives

Ouvertes aux adhérents et aux professionnels

### Action Familiale / café des parents

Développer entre les familles l'esprit d'entraide et de solidarité et la participation à la vie associative, par l'organisation d'un café des parents et la proposition d'activités pour les usagers.

### Parrainage

Favoriser des liens en dehors de l'institution, créer un espace qui appartient à la sphère privée des personnes accompagnées tout en garantissant la protection des personnes. Développer le parrainage, par l'identification des parrains/marraines.

### Vie affective et sexuelle

Favoriser le droit à la vie privée, à la vie affective et à la sexualité des usagers dans le respect des règles de la vie collective.

### Sports, bien-être et loisirs

Favoriser l'accès à l'activité physique et sportive sous toutes ses formes, qui contribue à maintenir ou à améliorer une bonne santé des personnes accueillies. L'intégration et le lien social sont également recherchés.

### Éthique

La commission se réunit sur saisine et réfléchit sur des thématiques précises.

### Réflexion et projets d'avenir pour les personnes accompagnées

Recueillir les constats des familles sur leurs besoins auprès de la personne accompagnée. À travers la relation aidant/aidé, mutualiser nos idées, faire des recherches, réfléchir et parler de nos craintes afin de faire émerger nos besoins d'avenir.

## Liste des commissions techniques

Ouvertes aux administrateurs et aux professionnels concernés

### Patrimoine

A pour objectif la réalisation et l'entretien de tout ce qui touche le patrimoine bâti, foncier et forestier. La commission veille à la bonne tenue du suivi et du respect des travaux retenus. Elle préserve et valorise les ressources du patrimoine. Elle se mobilise par convocation du Directeur Général sur les appels d'offre relatifs au PPI. Elle réfléchit à la transition énergétique.

### Production et commerce

Est garante de la cohérence d'une politique commerciale commune aux Papillons Blancs, donne son avis sur les choix en matière de marchés et de moyens de distribution et analyse les résultats économiques. Aborde la question de la stratégie et des perspectives de développement et de commercialisation des ESAT.

### Finances

A pour mission d'assurer un suivi des comptes des établissements et services et d'en présenter un rapport à l'assemblée générale.

### Recrutement

Participe aux entretiens d'embauche et au recrutement des personnels et prend en compte les orientations stratégiques définies dans le projet associatif.

### Communication

A pour mission de mettre en œuvre la communication associative, externe et interne des Papillons Blancs ; est garante de la cohérence de l'image de l'association, de la valorisation de son identité et de la reconnaissance de ses savoir-faire et savoir-être.

Rattaché à la commission communication, **le comité de rédaction du journal** assure la parution du journal de l'association.

### Commission médicale

Assure un lien entre les établissements, les usagers et les professionnels sur le thème de la santé, du vieillissement et de l'alimentation.

# Annexes

## Glossaire

AG - Assemblée Générale  
ARS - Agence Régionale de Santé  
ASE - Aide Sociale à l'Enfance  
CA - Conseil d'Administration  
CAA - Communication Alternative et Améliorée  
CD - Conseil Départemental  
CDD - Contrat à Durée Déterminée  
CDPH - Comité des Droits des Personnes Handicapées  
CPF - Compte Personnel de Formation  
CPOM - Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens  
CVS - Conseil de la Vie Sociale  
DAME - Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif  
DAPPV - Dispositif d'Appui aux Projets et Parcours de Vie  
DEA - Dispositif Emploi Accompagné  
EA - Entreprise Adaptée  
EAM - Établissement d'Accueil Médicalisé  
EANM- Établissement d'Accueil Non Médicalisé  
(Loi) EGALIM - Loi issue des États Généraux de l'ALIMENTATION  
Ehpad - Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes  
EMPHV - Équipe Mobile Personnes Handicapées Vieillissantes  
Esat - Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail  
ESMS - Établissement Social et Médico-Social  
Falc - Facile À Lire et à Comprendre  
Fam - Foyer d'Accueil Médicalisé  
FH - Foyer d'Hébergement  
FPPV - Facilitateur de Projets et Parcours de Vie  
IME - Institut Médico-Educatif  
MDPH - Maison Départementale des Personnes Handicapées  
Onu - Organisation des Nations Unies  
PAG - Projet Associatif Global  
RAPT - Réponse Accompagnée Pour Tous  
RMTP - Raconte-Moi Ton Projet  
RGPD - Règlement Général sur la Protection des Données  
RH - Ressources Humaines  
RSE - Responsabilité Sociétale des Entreprises  
SAJ - Section d'Accueil de Jour  
Samsah - Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés  
SAVS - Service d'Accompagnement à la Vie Sociale  
Sessad - Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile  
SIPB - Service d'Insertion des Papillons Blancs  
Smaf - Système de Mesure de l'Autonomie Fonctionnelle  
TSA/TND - Troubles du Spectre de l'Autisme /troubles du neuro-développement  
UEMA - Unité d'Enseignement Maternelle  
Unapei - Union nationale des associations de parents d'enfants et proches en situation de handicap

## Contact

### LES PAPILLONS BLANCS DE BERGERAC

6 avenue Paul Painlevé  
24112 BERGERAC Cedex

05 53 74 49 49  
[siege@pb24.fr](mailto:siege@pb24.fr)

[papillons-blancs24.com](http://papillons-blancs24.com)



Site Internet



LinkedIn



Facebook



PROJET ASSOCIATIF  
2026 - 2030



LES  
**PAPILLONS BLANCS**  
DE BERGERAC